



C'est une mise au point fait suite à la publication d'un prétendu programme des obsèques, dans lequel il est indiqué que Martinez Zogo sera inhumé le 1^{er} avril prochain dans son village natal à Etam-Kouma, dans le département de la Lekié, région du Centre.

Les Conseils des ayants-droits de feu Arsène Salomon ZOGO MBANI dit Martinez ZOGO informent l'opinion publique nationale et internationale, les autorités politiques et administratives du Cameroun qu'une action en justice est engagée pour faire reconnaître la vérité et les droits de la veuve Madame Diane ZOGO, la seule ayant qualité pour organiser les obsèques de son défunt époux pour avoir contracté mariage avec feu Martinez ZOGO.

Toute tentative de récupération du corps du défunt à la morgue de l'hôpital central de Yaoundé, et d'organisation des obsèques n'émanant pas de la veuve, constitue une provocation éhontée et une insulte à la mémoire de Martinez ZOGO. Afin de faire valoir ce que de droit.